



Les modalités d'organisation des formations théoriques

L'obtention du code de la route est obligatoire pour passer son permis de conduire. Il s'agit d'une première épreuve théorique dont le but est de vérifier que le candidat connaisse et comprenne les règles à respecter sur la route.

Depuis la nouvelle réforme du code de la route, l'objectif de l'examen est de comprendre plutôt que d'apprendre par cœur. La Sécurité Routière explique sur son site : « il ne suffit pas de connaître le code et d'en appliquer les règles à la lettre pour être un bon conducteur ; il faut comprendre la légitimité de ces règles, c'est à dire pourquoi elles ont été mises en place. »

Une fois l'examen du code de la route réussi

Si vous réussissez votre examen du code de la route, celui-ci est valable pendant 5 ans et vous permet d'accéder aux épreuves pratiques du permis de conduire sans limite de présentation.

Déroulement de l'examen du code de la route

Lorsque que le candidat considère être prêt à passer l'examen du code de la route, il peut s'inscrire à une session dans son auto-école. Une date lui sera communiquée pour qu'il se présente à l'épreuve. Après vérification des documents du candidat, l'examen commence.



Le test du code de la route comporte 40 questions sur 11 thèmes différents :

- Arrêt et stationnement
- Croisement et dépassement
- Économie et écoconduite



- Règles de priorités
- Règles de circulation
- Signalisation
- Tunnels et passages à niveau
- Visibilité et éclairage
- Usagers, partage de l'espace public
- Prise de conscience des risques

Afin de réussir l'examen et obtenir son code de la route, **le candidat doit avoir 35 réponses correctes sur 40.**



2/ Le code en ligne

Un accès à une **plateforme de révision en ligne accessible 24h/24** pour réviser et s'entraîner au code où et quand vous voulez.

Pour qui ?

- **Pour les débrouillards** : le code en ligne convient surtout à des personnes autonomes, capables de se motiver et d'apprendre seules à la maison, sans avoir besoin de l'encadrement et du coaching d'un professionnel ;
- **Pour les redoublants** : elle s'adresse également aux personnes souhaitant repasser rapidement leur code après un échec à l'examen ;
- **Les expérimentés** : pour les personnes souhaitant se présenter à une nouvelle épreuve du permis de conduire et dont le code n'est plus valide. *

**Validité du code : une fois obtenu, le code est valable pendant 5 ans, sans limite de présentation.*

Nos horaires

Le bureau est ouvert de 10 heures à 12 heures et de 15H à 20h.

Tarifs

Forfait code 100% en ligne valable 6 mois : 50 €

Formule 20 H 890€ (présentation à l'examen plateau et circulation)



Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase campagne ;
- Sur autoroute ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

- Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Nos horaires

Du lundi au samedi de 8h à 20h **non-stop**.

Tarifs

L'heure unitaire à un prix qui s'élève à hauteur de 60€ de l'heure.



LIEUX

Piste du Plateau :

170 Bd André Brémond – 95320 SAINT LEU LA FORET.

Siret 899 119 689 000 11 /Agrément préf E22 093 0014 0
CER AUDONIEN AUTO- MOTO ECOLE
41 rue Charles Schmidt 93400 SAINT-OUEN
Tel : 01.40.11.24.77 mail : ceraudonien@live.fr